

# Assemblée générale de Courts Circuits de la Cagnole 8 décembre 2018

## Le don à l'arrondi porté par l'association Courts Circuits la Cagnole & la Coopérative Germinal

### Texte de cadrage adopté par l'AG

#### **1. Les objectifs**

\* Participer à la réalisation de projets en accord avec la charte de Courts Circuits la Cagnole, pour promouvoir la transition écologique et la relocalisation des échanges économiques.

\* Démontrer la capacité de la monnaie locale complémentaire citoyenne d'agir sur le territoire avec ses partenaires et les Icaunais.

\* Promouvoir le partenariat entre Germinal et la Cagnole, entre leurs sociétaires, partenaires et adhérents.

#### **2. Les caractéristiques des financements**

\* Des projets nécessitant une collecte de fonds de moins de 2000€ afin qu'ils ne soient pas trop longs à réaliser.

\* Des compléments de projets, des ajouts citoyens à des projets et non pas leur financement complet.

\* Germinal collectera les fonds, les déposera sur une ligne de compte spécifique, et nous communiquerons sur l'avancement de la collecte (magasins, site de la Cagnole...); Germinal versera les fonds en fin de collecte à l'association ou la structure porteuse de projet; les clients auront l'information pour chaque don sur leur ticket de caisse.

#### **3. La gouvernance**

\* Les projets seront étudiés par une commission mixte Germinal-Cagnole puis validés par leur CA-Collégiale. Quand d'autres entreprises rejoindront ce dispositif, elles seront invitées à rejoindre cette gouvernance du dispositif.

## **4. L'appel à projets**

Courts Circuits la Cagnole, Germinal et les partenaires qui rejoindront progressivement le dispositif lanceront des appels à projets conjointement.

## **5. Le don à l'arrondi en pratique**

\* Lors du passage en caisse dans les magasins de Germinal, des informations sont présentes pour promouvoir le don à l'arrondi : les clients volontaires peuvent renoncer au rendu de monnaie et peuvent faire un don supplémentaire, et c'est aussitôt attribué comme don en caisse.

\* Les dons ne pourront être faits qu'en règlements cagnoles à Germinal pour des raisons de gestion de caisse ; ensuite, chez les partenaires qui rejoindront le dispositif, ce pourra être des règlements sous toute forme.

## **6. Le calendrier**

\* Mise en place début janvier 2019, après la validation d'un premier projet.

## **7. Projets en cours d'étude**

\* Contribution à un rayon/espace littérature enfantine dans la librairie coopérative de Tonnerre Plume & image, lancée cet automne 2018.

\* Achat des ruches pédagogiques qui seraient logées dans la roulotte en projet de Germinal.

## **8. Choisir entre deux premiers projets**

### **Projet A : Soutenir la Ferme bio Chêne victime d'un orage : permettre aux maraîchers de ne pas manquer la saison 2019**

\* Ferme bio de Coulours adhérente à la Cagnole

\* orage cet automne qui a notamment détruit la bâche d'un tunnel de production

\* les producteurs n'ont pas les fonds pour racheter une bâche

\* nécessité d'agir au plus vite en janvier-février afin que le tunnel puisse être utilisable pour produire en 2019

\* somme de 700 € environ (attente du devis)

\* don à l'arrondi dès début janvier 2019 avec versement à la Ferme Bio Chêne

## **Projet B : Soutenir l'achat de produits de première nécessité bio et locaux en épiceries solidaires**

\* Les dons sont collectés et versés à un fonds dédié (nouveau compte bancaire de Courts Circuits la Cagnole?)

\* Régulièrement des produits de première nécessité, bio , produits localement , seront achetés à Germinal (pour commencer) et offerts à une épicerie solidaire (celle de l'Auxerrois dans un premier temps) qui les vendra à prix très modéré.

\* Ce projet pourra aussi se placer entre deux projets « phares »

\* Option 1: les producteurs qui fourniraient les produits pourraient être membres de la Cagnole afin d'accepter les cagnoles collectées en paiement de leurs produits ;

\* Option 2: collecter et financer les achats par secteurs géographiques (dès qu'il est possible)

L'Assemblée générale de Courts Circuits de la Cagnole réunie ce 8 décembre 2018 a choisi le projet A « de la Ferme Bio'Chêne » pour premier projet et a validé ce texte de cadrage pour 2019.